

PAR COURRIEL

Le 17 avril 2020

À tous les résidents et à leurs proches

Objet : État de situation et rappel des mesures mises en place en lien avec le coronavirus (COVID-19)

Madame,
Monsieur,

Nous avons le souci de vous tenir régulièrement informés de la situation dans nos CHSLD et des mesures de prévention que nous mettons en place afin de protéger les résidents et le personnel. Sachez que **ces mesures sont appelées à changer, et ce, quotidiennement**, en fonction de l'évolution de la pandémie.

Nous aimerions aujourd'hui connaître votre appréciation des moyens de communication (courriels, appels téléphoniques, appels vidéos, etc.) que nous avons mis en place pour vous permettre de prendre des nouvelles de vos proches et vous tenir au fait de l'évolution de la situation. Merci [de remplir le court sondage](#) de sept questions.

Nous sommes heureux de vous dire que, en date du 17 avril 2020, nous n'avons toujours aucun cas confirmé de résidents atteints de la COVID-19 dans nos 11 centres d'hébergement. Des résidents ont eu des dépistages et les résultats reçus à ce jour sont tous négatifs. Merci aux résidents qui acceptent avec résilience la situation, aux familles qui acceptent la règle de demeurer à distance et à la mobilisation des équipes car c'est grâce au respect des consignes que nous arrivons à ce résultat. Sachez que si votre proche est suspecté ou confirmé COVID-19, vous serez avisé rapidement.

Nouvelles mesures mises en place ou en cours de déploiement :

Assouplissement des mesures concernant la présence des proches aidants

Nous travaillons présentement à baliser les visites des proches aidants. Cette nouvelle mesure sera déployée avec beaucoup de précautions pour assurer un équilibre favorable entre les risques et les avantages associés pour le résident. Sachez aussi que les résidents qui pourront recevoir le soutien d'une personne proche aidante sont ceux qui nécessitent ce soutien et qui en bénéficieraient antérieurement. Les critères d'admissibilités et la procédure pour manifester son intérêt seront envoyés par courriel la semaine prochaine au répondant de chaque résident.

Nouvelles admissions et retours d'hospitalisations

Jusqu'à nouvel ordre, aucune nouvelle admission n'est faite en CHSLD. Un isolement préventif de 14 jours est requis pour les résidents de retour d'une hospitalisation. Chaque apparition de symptômes est surveillée quotidiennement par nos équipes.

Dépistage systématique des résidents et du personnel

Nous accueillons positivement la directive ministérielle du dépistage de tous les résidents et du personnel en CHSLD. Il faut par contre savoir qu'il y a une priorisation des tests de dépistage afin de cibler les milieux les plus à risque. Si votre CHSLD est ciblé, vous serez avisé rapidement.

Rappel des mesures déjà mises en place pour limiter la propagation du virus :

- Création de zones de confinement à l'intérieur des CHSLD
 - Les résidents suspectés ou confirmés COVID-19 y seront traités par du personnel formé, dédié et bien protégé.
 - Ces zones sont à l'extérieur de nos unités de vie, il n'y a donc aucun contact avec les autres résidents.
 - Si votre proche est suspecté ou confirmé COVID-19, il sera déplacé vers la zone appropriée et y demeurera jusqu'à la fin de sa quarantaine ou jusqu'à sa guérison.
- Suspension des visites, sauf pour des raisons humanitaires
 - Dans le cas d'une fin de vie imminente (24-48 heures), la présence d'une personne à la fois, pour un maximum de 3 personnes par période de 24 heures est permise. Les visiteurs doivent être des personnes significatives pour le résident et elles doivent avoir plus de 14 ans.
- Suspension des sorties et des loisirs
 - Seuls les rendez-vous médicaux importants ne pouvant être reportés sont maintenus.
 - Prochainement, des sorties dirigées seront organisées par les équipes de loisirs et les employés des unités de vie. Les sorties se feront sur les balcons et dans la cour de nos CHSLD. Des sorties sécuritaires avec un accompagnement constant seront offertes en individuel ou en très petit groupe.
 - Les activités de loisirs se font directement dans la chambre du résident.
- Mesures prises au niveau de l'alimentation
 - La prise de repas à la chambre est favorisée pour les résidents autonomes. La salle à manger est privilégiée pour les résidents qui ont besoin d'aide et ceux qui nécessitent une surveillance étroite, tout en mettant en application, dans la mesure du possible, la distanciation sociale.
 - Les machines distributrices ne sont plus approvisionnées. Le Service des loisirs en collaboration avec le Service alimentaire offre maintenant un service de dépannage similaire à celui des distributrices et/ou des collations spéciales afin de répondre aux besoins des résidents.
 - Il est interdit d'amener de la nourriture de l'extérieur dans les CHSLD. Seuls les produits non offerts au sein des CHSLD et requis par les résidents peuvent être amenés entre 11 h et 18 h. Ils seront remis aux résidents après une période de mise en quarantaine.
- Sécurité en période de COVID-19
 - Notre personnel est stabilisé au maximum par étage pour éviter les déplacements. De plus, le port du masque est obligatoire et les uniformes de travail sont mis uniquement lors de l'arrivée dans le CHSLD.
 - Tous les travaux de construction non urgents sont suspendus.

N'hésitez pas à communiquer avec votre centre d'hébergement pour prendre des nouvelles, pour organiser un rendez-vous téléphonique ou tout simplement si vous avez des questions ou des préoccupations en lien avec votre proche.

Au besoin, vous pouvez aussi communiquer avec Info-aidant au 1 855 852-7784, un service téléphonique d'écoute, d'information et de références professionnel, confidentiel et gratuit. Ce service s'adresse aux proches aidants d'aînés et à leur entourage.

Pour terminer, nous vous partageons [une touchante vidéo](#) réalisée avec les résidents du CHSLD de La Prairie.

Encore une fois, merci de votre confiance envers nos équipes et merci de votre collaboration en cette période difficile. Vous êtes vous aussi des anges gardiens, car vous offrez, à distance, beaucoup de support et d'amour d'une manière différente, mais si importante et réconfortante pour les résidents et les employés.

La directrice du programme Soutien à l'autonomie
des personnes âgées,



Lydia Ingenito

Liste et coordonnées de nos Centres d'hébergement et de soins de longue durée

- Centre d'hébergement Cécile-Godin, 450 429-6403
- Centre d'hébergement de Saint-Rémi, 450 454-4694
- Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc, 450 373-4818
- Centre d'hébergement de Vaudreuil, 450 455-6177
- Centre d'hébergement de Coteau-du-Lac, 450 763-5951
- Centre d'hébergement d'Ormstown, 450 829-2321
- Centre d'hébergement de Châteauguay, 450 692-8231
- Centre d'hébergement du comté de Huntingdon, 450 264-6111
- Centre d'hébergement de La Prairie, 450 659-9148
- Centre d'hébergement Laurent-Bergevin, 514 453-5860
- Centre d'hébergement de Rigaud, 450 451-5329